



Paris, le 6 Octobre 2017

## COMMUNIQUÉ

### **Des traces de néonicotinoïdes dans les miels : pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, une nouvelle preuve de la nécessité d'une interdiction urgente de ces produits.**

Le 6 octobre, une équipe de chercheurs suisses a publié dans *Science* une étude révélant que 75% des miels mondiaux sont contaminés par des néonicotinoïdes.

Pour l'UNAF, cette étude confirme ce qu'elle dénonce depuis des années : les néonicotinoïdes polluent très largement notre environnement (végétation cultivée et sauvage, eau, sols, etc.) et les abeilles y sont très largement exposées.

Si les seuils retrouvés dans les miels sont non toxiques pour la santé humaine, il n'en est pas de même pour les abeilles qui, à ces niveaux de contamination, peuvent être sérieusement affectées.

Pour **Gilles Lanio, Président de l'UNAF**, « *Depuis trop longtemps, l'abeille et l'apiculture sont victimes de ces pesticides. Cette étude confirme la nécessité d'une interdiction urgente et totale des néonicotinoïdes* ».

L'interdiction française des néonicotinoïdes entrera en vigueur en septembre 2018. Excepté si le gouvernement décide, sur la base d'avis de l'ANSES attendus pour l'automne, de délivrer des dérogations à cette interdiction. L'UNAF y demeurera extrêmement vigilante et attentive.